

Rapport annuel

—

2025



**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Broye PRBR

Introduction

Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration de la Préfecture de la Broye pour l'année 2025 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Estavayer-le-Lac, le 22 janvier 2026

Nicolas Kilchoer, Préfet

Rapport sur l'activité 2025

1.1 Préfecture de la Broye

1.1.1 Organisation et personnel

Composition au 31.12.2025

- > Nicolas Kilchoer, Préfet
- > Joël Bourqui, Lieutenant de Préfet
- > Malory Dutoit, Patrick Castioni, Juristes ; Yolande Galley, Virginie Cuany, Danielle Hausmann, Collaboratrices administratives ; Thibaud Baumgartner, Apprenti

1.1.2 Statistiques et généralités

Nous relevons une augmentation en ce qui concerne les tentatives de conciliations pénales ainsi que les plaintes concernant les mises à ban et une diminution du nombre des amendes d'ordre non payées. Il est cependant réjouissant de constater l'efficacité d'une justice simple et rapide, la plupart des plaintes et des dénonciations transmises à la préfecture étant traitées de manière diligente et dans un délai raisonnable pour les justiciables.

1.1.2.1 Plaintes et dénonciations

Il est à relever qu'un nombre toujours plus important (10 en 2025) de personnes convoquées ne se présentent pas pour une tentative de conciliation.

Total des affaires pénales au 31.12. (sans opposition traitées)	2023	2024	2025
A) Tentatives de conciliation	41	32	39
ayant abouties	9	6	12
ayant échouées	16	15	9
suspendues	7	5	6
renvoi au MP (for, renonciation à la conciliation, autre)	10	6	2
défaut (non présenté à l'audience)	3	8	10
B) Ordonnances pénales			
mise à ban	404	304	370
LCR - accidents	62	49	54
LCR - excès de vitesse	398	336	344
LCR - divers	208	214	175
Autres matières (LCH, LEPu, LS, LMDS, etc.)	10	10	7
Police des constructions	23	3	9
Amendes d'ordre non payées	826	854	556
C) Autres ordonnances en matière pénale	13	15	0
classement / non-entrée en matière	10	11	0
suspensions	3	4	0
dessaisissements	0	0	0
autres	0	0	0
D) Opposition à des ordonnances pénales	51	29	44
oppositions liquidées en préfecture (classement, retrait)	30	17	19
oppositions transmises au/à la Juge de police	17	9	15
oppositions en cours de traitement	4	3	10